

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 80 22471

⑮ Dispositif de serrage.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.³). B 25 B 1/10; B 60 R 9/10.

⑰ Date de dépôt..... 21 octobre 1980.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée : RFA, 23 octobre 1979, n° P 29 42 759.6.

㉒ Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 18 du 30-4-1981.

㉓ Déposant : DAIMLER-BENZ AG, résidant en RFA.

㉔ Invention de : Günter Gmeiner, Rudolf Binder et Wilhelm Lasi.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire : Cabinet Regimbeau, Corre, Martin et Schrimpf,
26, av. Kléber, 75116 Paris.

L'invention concerne un dispositif de serrage comportant au moins un mors à position réglable dont le déplacement et le serrage sont commandés par une broche filetée associée à un filetage intérieur du mors, un déplacement rapide du mors pouvant être effectué lorsque la liaison entre la broche filetée et le filetage intérieur du mors est interrompue contre la résistance d'un ressort, le mors pouvant alors être déplacé à la main le long d'une glissière.

Un dispositif de serrage de ce type est déjà connu sous forme d'un étau à vis à serrage rapide vendu dans le commerce. Cet étau connu est toutefois d'une construction onéreuse, le filetage du mors mobile étant disposé dans un élément de construction distinct monté dans le mors avec possibilité de déplacement contre l'action d'un ressort, élément pour lequel des butées appropriées doivent être prévues et qui rend nécessaire une opération supplémentaire lors du montage du dispositif de serrage.

L'invention a pour objet de donner à un dispositif de serrage du type décrit plus haut une conformation telle que sa construction soit simple et réalisable à partir du plus petit nombre possible de pièces individuelles, sans pour autant que la fiabilité du dispositif soit compromise. Dans le même temps, l'utilisation du dispositif doit être simplifiée au maximum.

Les dispositions prévues par l'invention résolvent ce problème par le fait que le diamètre de passage du perçage du mors recevant le filetage intérieur est supérieur au diamètre extérieur de la broche filetée, que les axes centraux longitudinaux du perçage et de la broche filetée (considérée lorsque les pièces sont montées) ne sont pas parallèles et que le

-2-

mors est monté sur la broche fileté avec possibilité de pivotement par rapport à celle-ci contre la résistance d'un ressort.

5 Une construction particulièrement simple et permettant de plus un montage sans problème est obtenue lorsque le mors est soumis à l'action d'un ressort prenant appui sur la glissière.

10 Un dispositif de serrage selon l'invention trouve une application particulièrement avantageuse en tant que partie d'un support de bicyclette pour voiture de tourisme.

Dans ce qui suit, l'invention est expliquée plus en détail sur un exemple d'exécution illustré par des Figures. Celles-ci représentent :

15 . Figure 1, une vue de dessus du dispositif de serrage conforme à l'invention ;

. Figure 2, une coupe selon la ligne II-II de la Figure 1.

20 Le dispositif de serrage conforme à l'invention présente un mors fixe 1 et un mors mobile 2 montés tous les deux dans un tube de section carrée 3 présentant sur sa face supérieure une rainure de guidage 4 dont les bords latéraux 5 servent au guidage du mors mobile 2 et à l'appui d'un ressort 6 agissant sur ce mors mobile. Le mors fixe 1 est fixé par une vis 7 à une plaque terminale 8 fermant sur un côté le tube à section carrée 3. La plaque terminale 8 sert également au montage tournant d'une broche fileté 9 dont l'autre extrémité, conformée en tête quatre pans 10, est
25
30 montée à rotation dans une douille 11.

Dans la partie formant la base de la mâchoire mobile 2, est prévu un perçage 12 présentant un filetage intérieur, perçage dont le diamètre de passage en inférieur au diamètre extérieur de la broche fileté

9 et dont l'axe central longitudinal n'est pas parallèle à l'axe central longitudinal de la broche fileté 9. En position de montage, le filetage du mors 2 et celui de la broche fileté 9 engrenent par conséquent partiellement (sur la Figure 2, en bas et à gauche et en haut et à droite), de sorte qu'un réglage de la position du mors 2 par un outil manoeuvrant le quatre pans 10 est possible.

Si toutefois, le mors 2 doit être déplacé à la main sur une distance plus importante, il suffit d'exercer une pression sur la surface de prise 12 pour interrompre la liaison par filetages. La pression cessant de s'exercer sur la surface de prise 12, le mors 2 se trouve automatiquement ramené par l'action du ressort 6 dans la position représentée sur les Figures.

L'exemple d'exécution représenté constitue une partie d'un support de bicyclette adaptable sur un véhicule. Pour fixation sur le support, le dispositif de serrage est fixé par un rivetage 13 sur une patte en U(14) fixée à son tour (de façon non représentée) au support.

REVENDEICATIONS

1. Dispositif de serrage comportant au moins un mors à position réglable dont le déplacement et le serrage sont commandés par une broche filetée associée à un filetage intérieur du mors, un déplacement rapide du mors pouvant être effectué lorsque la liaison entre la broche filetée et le filetage intérieur du mors est interrompue contre la résistance d'un ressort, le mors pouvant alors être déplacé à la main le long d'une glissière, caractérisé par le fait que le diamètre de passage du perçage (12) du mors (2) recevant le filetage intérieur est supérieur au diamètre extérieur de la broche filetée (9) que les axes centraux longitudinaux du perçage (12) et de la broche filetée (9) (considérés lorsque les pièces sont montées) ne sont pas parallèles et que le mors (2) est monté sur la broche filetée (9) avec possibilité de pivotement par rapport à celle-ci contre la résistance d'un ressort.

2. Dispositif de serrage selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le mors (2) est soumis à l'action d'un ressort (6) prenant appui sur la glissière (bords 5).

3. Dispositif de serrage selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le mors (2) présente une surface de prise (12) permettant d'exercer une pression lors du pivotement du mors.

4. Dispositif de serrage selon l'une des revendications précédentes, caractérisé par le fait qu'il forme une partie d'un support de bicyclette pour voiture de tourisme.

Fig.1

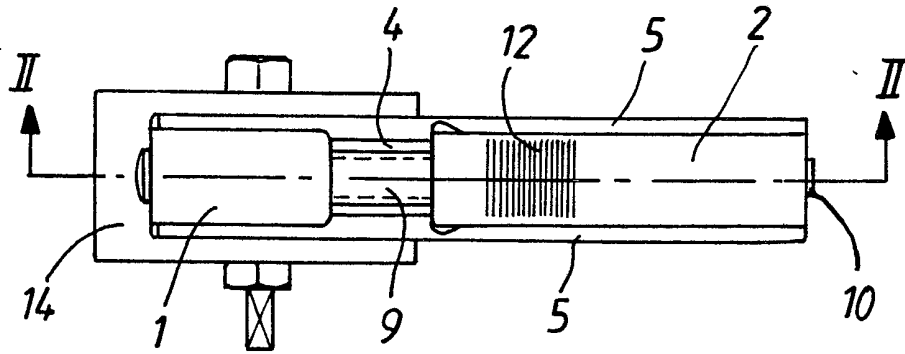


Fig.2

